



RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00046

Numéro SIREN : 817 769 284

Nom ou dénomination : A2MPC

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2017 sous le numéro de dépôt 1574

Copie certifiée conforme à l'originale



GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du : 28.07.2017
N° du Dépôt : 1574
SIRENE : 817.769.284
N° de Gestion : 2016B 00046

Sasu A2MPC

11 ROUTE DE BORDEAUX

24100 SAINT-LAURENT-DES-VIGNES

Exercice clos le : 31 mars 2017

APE : 9602A

SIRET : 81776928400016

BP CONSULTANT EXPERTISE-COMPTABLE

61 RUE JEAN MACE
BP 531

24105 BERGERAC CEDEX

Tél : 0553573731

Fax : 0553238432

E-mail : bpconsultant@wanadoo.fr

Désignation de l'entreprise Sasu A2MPC				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 11 ROUTE DE BORDEAUX				24100 SAINT-LAURENT-DES-VIGNES		
Numéro SIRET* 8 1 7 7 6 9 2 8 4 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 15				Durée de l'exercice précédent* 1		
				Exercice N clos le 31/03/2017		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	69 020	030	9 020
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	69 020	048	9 020
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	962	052	962
		Marchandises *	060	2 653	062	2 653
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	13	066	13
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	86	074	86
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	10 052	086	10 052
	Charges constatées d'avance*		092	408	094	408
	Total II		096	14 174	098	14 174
	Total général (I + II)		110	83 194	112	9 020
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	6 000		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	10 820		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	16 820			
Total II		154				
Provisions pour risques et charges		156	51 018			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	2 513		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		172	3 823		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		174			
Produits constatés d'avance		176	57 354			
Total III		180	74 173			
Total général (I + II + III)		180	74 173			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	42 826
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	69 020
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise Sasu A2MPC		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Néant ☐		Exercice N clos le 31/03/2017			
A- RÉSULTAT COMPTABLE													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209			210	4 186				
	Production vendue {	biens				215			214				
		services *				217			218	44 663			
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222		
	Production stockée*							224					
	Production immobilisée*							226	5 906				
	Subventions d'exploitation reçues							230					
Autres produits							232	54 756					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										234	5 658		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							236	-2 653				
	Variation de stock (marchandises)*							238	6 924				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							240	-962				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							242	22 946				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						244					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243					250				
	Rémunérations du personnel*							252					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							254	9 020				
	Dotations aux amortissements*							256					
	Dotations aux provisions							262	11				
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)										264	40 944		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	13 811		
Produits financiers (III)		280	148				Charges financières (V)	294	1 671				
Produits exceptionnels (IV)										290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347					300	15				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)										306	1 453		
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)										310	10 820		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	10 820		314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles*					322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	1 453						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330	15		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			ZFU -TE (44. octies et octies A)	987							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44 terdecies)	127			ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990							
	ZFA (44 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344				350	2 599		
	Créance due au report en arrière du déficit					346							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	2 599						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1	352	9 689	
										Déficit col. 2	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables : *				dont imputés sur le résultat :		360						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1	370	9 689	
										Déficit col. 2	372		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sasu A2MPC

Du 04/01/2016 au 31/03/2017

Règlement ANC 2014-03 (PCG)

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels		7 963		7 963
Installations générales agencements divers		50 892		50 892
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		10 165		10 165
Total des immobilisations corporelles		69 020		69 020
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL		69 020		69 020

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'étab., rech. et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.	5 ans		1 491		1 491
Inst. générales agencements divers	10 ans		5 162		5 162
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	4 ans		2 368		2 368
Total des immobilisations corporelles			9 020		9 020
TOTAL GÉNÉRAL			9 020		9 020

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	86	86	
Charges constatées d'avance	408	408	
TOTAL GÉNÉRAL	494	494	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sasu A2MPC

Du 04/01/2016 au 31/03/2017

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	51 018	8 192	34 491	8 335
Fournisseurs et comptes rattachés	2 513	2 513		
Autres dettes	3 823	3 823		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	57 354	14 528	34 491	8 335

ÉTAT DES STOCKS

Sasu A2MPC

Du 04/01/2016 au 31/03/2017

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises		2 653		2 653
Matières premières		962		962
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL		3 615		3 615

A2MPC
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 11 route de Bordeaux
24100 SAINT LAURENT DES VIGNES
817 769 284 RCS BERGERAC

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2017

Le 28/06/2017, à SAINT LAURENT DES VIGNES,
Madame Muriel PRALONG,
demeurant 41 rue Rodolphe Bruzac 24100 BERGERAC,
Associée unique de la Société A2MPC,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Muriel PRALONG, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Mars 2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10 819,70 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 15 euros.

MP

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 819,7 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10 819,70 euros.
 - Affectation de 10% du capital en réserve légale : 600 euros
- Le solde du compte de report à nouveau est de 10 219,70 euros.

Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

Compte courant d'associée :

- Le compte courant d'associée de Madame Muriel PRALONG présente un solde créditeur de 1 049,15 euros, au 31 Mars 2017.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



A2MPC
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 11 route de Bordeaux
24100 SAINT LAURENT DES VIGNES
817 769 284 RCS BERGERAC

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Madame Muriel PRALONG, associée unique et Présidente de la Société A2MPC, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2017 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 48 849,12 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 54 755,53 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 40 944,4 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 13 811,13 euros ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 523,43 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 12 287,70 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -15 euros, de l'impôt sur les bénéfices de 1 453 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 10 819,70 euros.

Au 31/03/2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 74 173,36 euros.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

MP

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons maintenir à minima ce chiffre d'affaires voire de réaliser un développement supplémentaire.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 819,70 euros de la manière suivante:

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10 819,70 euros.
 - Affectation de 10% du capital en réserve légale : 600 euros
- Le solde du compte de report à nouveau est de 10 219,70 euros.

Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 15 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

MP

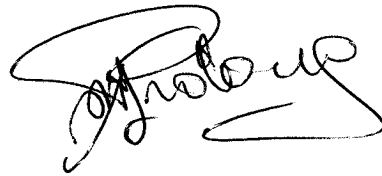
CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Présidente et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique :

Compte courant d'associée :

- Le compte courant d'associée de Madame Muriel PRALONG présente un solde créditeur de 1 049,15 euros, au 31 Mars 2017.

Madame Muriel PRALONG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Pralong', with a large, sweeping flourish at the end.Handwritten initials 'MP' in black ink, located at the bottom right of the page.